

CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRIATHLON DE LAUSANNE

Chaque concurrent-e est soumis-e aux présentes conditions générales. Par son inscription au Triathlon de Lausanne, l'athlète confirme avoir lu et accepté les conditions suivantes :

Généralités

1. Le présent règlement de compétition fait partie intégrante du contrat passé entre l'organisateur et le-la triathlète. Il s'applique également en cas d'inscription d'autres personnes ou de personnes supplémentaires (tiers). L'organisateur part du principe que ces tiers ont autorisé leur inscription par la personne ayant effectué celle-ci. En cas d'inscription par des tiers de participant-e-s qui sont encore mineurs, l'organisateur part du principe qu'elle a été autorisée par les représentants légaux de ces mineurs.
2. Les entreprises que nous mandatons pour l'organisation et la gestion du déroulement de la manifestation, la gestion des inscriptions (en ligne et hors ligne), l'administration des données des participant-e-s, l'encaissement, le chronométrage, la communication des résultats, l'attribution de numéros de dossard ainsi que la publicité et les informations destinées aux participant-e-s traitent les données pour notre compte et uniquement pour nos besoins. Conformément à la loi, nous sommes tenus de contrôler le traitement des données par ces entreprises et d'interdire à celles-ci de traiter les données à des fins personnelles ou de les communiquer à des tiers.
3. En fonction de l'entreprise qui procède au chronométrage, tou-te-s les participant-e-s pourraient être tenu-e-s de créer un compte utilisateur-trice auprès de cette entreprise. Pour le traitement des données relatives à ce compte, les déclarations relatives à la protection des données et les conditions générales de l'entreprise en question s'appliquent ([Datasport AG](#)).

Compétition

1. Le chronométrage est effectué au moyen d'une puce intégrée à attacher autour de la cheville. Chaque participant-e doit porter un dossard correspondant à la catégorie choisie (un dossard par course). L'organisateur se réserve le droit d'empêcher un-e participant-e sans dossard de prendre le départ. Le dossard ne doit pas être plié et le numéro doit être porté de manière bien visible, dans son intégralité, devant, sur le torse. Si tel n'est pas le cas, le-la concurrent-e ne sera pas classé-e.
2. Chaque participant-e doit impérativement porter sa puce électronique à la cheville du départ à l'arrivée. Si tel n'est pas le cas, l'athlète ne sera pas classé. L'organisateur se réserve le droit d'empêcher un-e participant-e sans puce électronique de prendre le départ. Cette puce doit être rendue après le passage de la ligne d'arrivée. En cas de perte ou de non-retour, elle sera facturée CHF 50.00 + TVA au/à la participant-e.

Bonnets de bain

Chaque participant·e reçoit lors de la remise des dossards un bonnet de bain de la couleur de sa catégorie. Chaque athlète est tenu·e de porter ce bonnet lors de la partie natation. Ces bonnets de bain sont offerts par les organisateurs et peuvent être gardés par les participant·e·s après la course.

Chronométrage

Chaque participant·e doit impérativement porter sa puce électronique à la cheville du départ à l'arrivée. Si tel n'est pas le cas, le·la concurrent·e ne sera pas classé·e. L'organisateur se réserve le droit d'empêcher un·e participant·e sans puce électronique de prendre le départ. Cette puce doit être rendue après le passage de la ligne d'arrivée. En cas de perte ou de non-retour, elle sera facturée CHF 50.00 + TVA au·à la participant·e.

Combinaison de natation

Le règlement de compétition de Swiss Triathlon fait foi pour toutes les catégories. Il est téléchargeable sur [le site internet de Swiss Triathlon](#). La décision du port ou non de la combinaison le jour J est du ressort des arbitres. L'information sera affichée au départ et annoncé par le speaker. La combinaison de natation est obligatoire pour les épreuves Classic et la catégorie short si la température du lac est en dessous de 15.9°.

Condition physique

En s'inscrivant, les participant·e·s confirment qu'ils·elles se sont bien préparé·e·s pour prendre le départ et qu'ils·elles se trouvent en bonne condition physique au moment du départ.

Contrôles antidopage

Les contrôles antidopage sont possibles en tout temps et les participant·e·s doivent s'y soumettre indépendamment du fait qu'ils·elles soient ou non en possession d'une licence de Swiss Triathlon. Les participant·e·s approuvent le déroulement des contrôles conformément aux prescriptions de Swiss Olympic (www.antidoping.ch). Celui·Celle qui enfreint les prescriptions est au minimum disqualifié·e de la course. D'autres sanctions restent possibles. Les directives respectives peuvent être consultées sur Internet sous www.antidoping.ch. Vous pouvez également y télécharger les listes de substances et méthodes interdites ainsi que les médicaments autorisés.

Course

Le triathlon étant un sport individuel, aucune aide extérieure - de quelque forme qu'elle soit - ne sera admise. Est également disqualifié·e le·la concurrent·e qui, par son comportement, met sa sécurité ou celle d'autrui en péril.

Dossards

Chaque participant·e doit porter un dossard pour la partie vélo et course à pied correspondant à la catégorie choisie (un dossard par catégorie, y compris les catégories relais) en plus de la puce électronique. Le dossard doit être impérativement porté de manière à que son numéro soit bien lisible, ainsi que la publicité des partenaires officiels. La partie natation ne nécessite pas de dossard.

Drafting

Le drafting consiste pour un·e cycliste à rouler derrière un·e/des autre(s) cycliste(s) suffisamment près de manière à bénéficier du phénomène aérodynamique d'aspiration et permet au·à la cycliste de d'avoir une économie de puissance.

Voici les règlements pour chaque épreuve:

Kids: Sans drafting

Open : Sans drafting

Youth U16: [Règlement SwissTriathlon](#), drafting autorisé

Youth U18 : Sans drafting

Short : Sans drafting

Classic : Sans drafting veuillez-vous référer au [règlement de Swiss Triathlon](#)

Relais : Sans drafting

Découverte : Sans drafting

Equipement illégal

Les athlètes ne porteront en aucun cas tout système de type écouteurs ou casques audio, téléphones portables ou tout autre appareil électronique de communication insérés dans ou recouvrant les oreilles susceptible de limiter l'attention et de diminuer l'écoute, sous peine de disqualification. De plus, les récipients en verre ne sont pas autorisés.

Inscriptions

Les catégories du Triathlon de Lausanne 2023 sont ouvertes aux enfants dès 6ans et plus pour les catégories Kids. Les jeunes âgé·e·s entre 14 et 17 ans prendront part à la catégorie Youth. À partir de l'âge de 6 ans, il est également possible de participer à la course famille réunissant 3 à 5 membres de la même famille.

Les épreuves Short, Classic, Short relais mixte et Découverte sont ouvertes aux participant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus.

Les inscriptions sont personnelles, fermes et définitives. Aucun remboursement ou report d'inscription ne sera effectué par l'organisation. La seule possibilité de remboursement est via l'assurance annulation souscrite auprès de Datasport. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée par l'organisateur si la course ne peut pas être organisée, ou seulement partiellement. Toute personne, enfants compris, ne courant pas dans sa catégorie, ne sera pas classée.

Licence

Aucune licence n'est requise pour les compétitions populaires 2023 du Triathlon de Lausanne, soit les catégories populaires individuelles, relais, et Kids. Une licence est requise pour l'épreuve Classic, distance Olympique.

Protection des données

Toutes les informations concernant la protection des données se trouvent dans la Politique générale et déclaration sur la protection des données (en français uniquement) disponible sur le site internet du Triathlon de Lausanne. Consultez également les mentions légales du site internet du Triathlon de Lausanne ainsi que celles de Datasport sur le site de Datasport.

Publicité

Il est interdit de faire de la publicité ou de la propagande lors de la manifestation sans l'autorisation écrite des organisateurs du Triathlon de Lausanne.

Recommandation médicale

Si au cours des jours précédant la course vous vous sentez malade ou fiévreux, vous devriez renoncer à participer. Veillez à boire suffisamment avant, pendant et après la course. Si vous vous sentez mal pendant la course (essoufflement prononcé, vertiges, épuisement, fortes douleurs, etc.), vous devriez interrompre ou abandonner la course. Il est recommandé en particulier aux hommes de plus de 35 ans et aux femmes de plus de 40 ans, ainsi qu'aux participant·e·s ayant des antécédents cardiaques, cardio-vasculaires ou pulmonaires ou autres groupes à risque, de se soumettre régulièrement à un examen médical.

En cas de symptômes associés au Covid-19, veuillez renoncer à prendre part à la course ou vous faire tester.

Responsabilité, assurance accident et vol

Les participant·e·s doivent posséder leur propre assurance responsabilité civile, accident et maladie offrant la couverture nécessaire à leur participation au Triathlon de Lausanne. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, etc. Le port du casque est obligatoire.

Organisation

L'organisateur du Triathlon de Lausanne est l'Association du Triathlon de Lausanne, qui a mandaté la société Grand Chelem Event SA, sise à Renens, pour l'organisation de la manifestation.

Le lieu de juridiction est Lausanne

L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications.

Remarque finale

En cas de questions, veuillez contacter le Triathlon de Lausanne, CP 245, 1000 Lausanne 18,
+41 21 315 14 27, ou par email : info@trilausanne.ch